#### La Manche

Edition 2006 Editions Vagnon

Mise à jour septembre 2010

## **Page 121**

#### **Salters Marina**

Le n° de la marina est 01202 709971

### **Page 137**

Nouvelle photo et sa légende



L'Axe Yacht Club et la nouvelle disposition des pontons. Eric Gordon

# **Page 240**

#### Calais Amarrage

Le canal VHF est maintenant le canal 17 et non plus le canal 12

## **Page 280**

## **Cherbourg Equipements/services**

La cale au S du port de Chantereyne n'est plus disponible, l'endroit est devenu le Port de l'Epi. C'est un bassin dragué avec un seuil et des pontons pour 20 bateaux – traditionnels uniquement – mais pas plus de 10 m sans le

bout-dehors, qui appartient aux Voiles Ecarlates. Il reste un petit virage à la sortie du Port de Chantereyne et avant le port de l'Epi où l'on peut se mettre à sec.

*Un rapport d'un lecteur* : nous avons voulu essayer le restaurant *Le Pommier* mais l'intérieur très moderne nous a incités à entrer dans le *Tire Bouchon* voisin, qui s'est révélé absolument magnifique.

### **Page 280**

#### Bas de la 1<sup>e</sup> colonne

Le mouillage à l'extérieur de la digue de la marina de Chantereyne a toujours été proche d'une zone militaire interdite. Par le passé, la zone était mal définie en pratique mais le mouillage n'avait jamais été problématique. Une série de bouées jaunes délimite maintenant la zone interdite. Il est permis de mouiller à l'E de cette ligne. A l'W, les yachts peuvent être abordés et obligés de quitter les lieux.

## **Page 308**

Photo actuelle du port de plaisance montrant les derniers pontons en place.